

**INVITATION À SOUMETTRE UNE EXPRESSION D'INTÉRÊT (EDI)  
CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DE LOCAUX À LOUER  
DANS LA VILLE D'HAMILTON (ONTARIO)  
NUMÉRO DE DOSSIER : 81001244**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) invite toutes les parties intéressées à lui soumettre des renseignements concernant un éventuel projet de location de locaux respectant les critères suivants :

**Section A – Éléments du bail**

- un bail d'une durée d'environ dix (10) ans, commençant le ou vers le 1<sup>er</sup> août 2020, assorti de deux (2) options de prolongation du bail de deux (2) ans chacune et d'une (1) option de prolongation du bail d'un (1) an;
- environ 1310 mètres carrés utilisables (m<sup>2</sup>u) pour des locaux à bureaux de base et des locaux accessibles au public;
- les locaux proposés doivent être disponibles environ dix-huit (18) semaines avant la date d'entrée en vigueur du bail indiquée ci-dessus de manière à ce qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation;
- les locaux proposés devraient pouvoir respecter les critères suivants :
  1. minimum de 1043m<sup>2</sup>u situés au rez-de-chaussée, être contigus et libres de toute obstruction, dans un immeuble de bureaux, de type commercial ou de commerce de détail; s'ils sont dans un centre commercial intérieur, le niveau de la mezzanine peut être pris en considération;
  2. les immeubles de type industriel ou résidentiel ne seront pas pris en considération;
  3. la longueur des locaux proposés ne doit pas être de plus de trois (3) fois sa largeur et doit permettre une utilisation et une conception efficaces;
  4. être entièrement accessibles aux personnes handicapées, y compris des places de stationnement adjacentes à l'immeuble;
  5. être situés à moins de 165 mètres d'un stationnement public (sans compter le stationnement sur la rue);
  6. se trouver dans un rayon de 500 mètres d'un arrêt de transport en commun et l'immeuble doit être situé sur une rue dotée de trottoirs;
  7. les terrains et immeubles avoisinants doivent être compatibles avec l'utilisation prévue; et
  8. les locaux doivent être situés dans un bâtiment susceptible de fournir des services de chauffage, de ventilation et de climatisation en dehors des heures de travail normales.
- les locaux proposés doivent se trouver dans la ville d'Hamilton et à l'intérieur des limites géographiques suivantes (les limites géographiques incluent les emplacements situés d'un côté ou de l'autre d'une rue) :
  - nord : rue Barton Est, promenade Centennial Nord, chemin South Service, rue Warrington
  - sud : chemin Queenston
  - est : avenue Lake Nord
  - ouest : promenade Red Hill Valley

- les locaux proposés doivent, à la date ou avant la date d'entrée en vigueur du bail, respecter toutes les exigences indiquées dans le document concernant les normes relatives aux lieux loués de TPSGC; vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès de la personne-ressource mentionnée à la section F;

Note : TPSGC pourrait vouloir, à la suite d'un préavis raisonnable, faire une visite ou une inspection des lieux proposés et une évaluation des menaces et des risques pourrait être nécessaire afin d'évaluer les menaces potentielles à la sécurité des lieux proposés et du public.

## **Section B – Réponses**

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur réponse à cette EDI par écrit à l'adresse suivante :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
4900, rue Yonge  
Toronto (Ontario) M2N 6A6  
À l'attention de : Vaylon Fernandes

ou par télécopieur au : 416-512-5544

ou encore par courriel à l'adresse de la personne-ressource indiquée à la section F.

Veuillez indiquer le numéro de dossier **81001244** sur toute correspondance.

## **Section C – Date limite**

Puisque ceci pourrait être la seule invitation à soumettre une expression d'intérêt pour ce projet potentiel de location, les propriétaires ou leurs agents sont invités à répondre au plus tard le **24 janvier 2019**. Toute réponse reçue après cette date limite pourrait ne pas être considérée.

## **Section D – Renseignements fournis par les parties intéressées ou par les agents des parties intéressées**

Les renseignements fournis par les parties intéressées ou les agents des parties devraient inclure le numéro de dossier, l'emplacement et l'adresse municipale de l'immeuble, le zonage actuel, l'endroit précis où sont situés les locaux dans l'immeuble, la superficie mesurée des locaux, les dessins architecturaux désignant l'espace proposé incluant les toilettes, les sorties et autres éléments de design, et le type de places de stationnement (privé ou public). Ils devraient aussi comprendre les données requises sur les locaux proposés de façon à respecter les critères indiqués à la section A, ci-dessus. Toute réponse présentée à TPSGC par des agents doit être accompagnée d'une lettre d'autorisation des propriétaires du bien immobilier.

## **Section E – Exigences relatives à la sécurité**

Si cette EDI donne lieu à un futur processus d'appel d'offres, les propriétaires des locaux proposés devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau « Fiabilité » approuvée et délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de TPSGC avant l'attribution du bail. On invite toutes les parties intéressées par ce projet potentiel de location à obtenir à l'avance cette attestation de sécurité. Pour obtenir des

renseignements sur le processus d'enquête de sécurité, veuillez consulter le site Web de la DSIC de SPAC, à l'adresse : <http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca>. Pour amorcer le processus, veuillez communiquer avec la personne-ressource dont les coordonnées figurent à la section F.

### **Section F – Renseignements supplémentaires**

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Vaylon Fernandez, agent de location, par téléphone, au 416-995-1590, ou par courriel, à [vaylon.fernandes@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:vaylon.fernandes@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

### **Section G – Liste des espaces disponibles**

La présente EDI est publiée afin d'inviter les parties intéressées à démontrer leur intérêt à satisfaire les besoins décrits dans cette annonce. Cette information pourrait être incluse dans une liste des espaces disponibles et utilisée lors de besoins potentiels futurs.

### **Section H – Pas un processus d'invitation à soumissionner**

Notez que ceci n'est pas un appel d'offres, ni une demande de propositions, mais uniquement une recherche de la disponibilité de locaux à louer. SPAC ne sera pas tenu de demander des soumissions ni de louer des locaux, et pourrait ne pas publier d'autres annonces afférentes à cette demande. Les renseignements fournis à la suite de la présente EDI pourraient être inclus dans une liste des locaux disponibles, et SPAC pourrait émettre une invitation à soumissionner pour d'autres besoins de location à la lumière de ces renseignements ou de toute autre information qui pourrait lui être présentée avant le lancement d'un appel d'offres; il pourrait également lancer un appel d'offres public. SPAC se réserve le droit de procéder à une invitation à soumettre des offres de location et à inviter seulement les parties qui, à son avis, répondent le mieux aux exigences précises liées aux opérations, à la sécurité et à la protection du public.